

A comme

Availles ou comme Abzac ??

par Bernard BORDIER

Le 17 avril 1876, ce sont les ostensions à Abzac, petite localité de Charente. Si j'avais entendu mentionner pendant mon enfance le drame qui endeuilla cette journée, j'ignorais tout des ostensions, ces fêtes où, dans un mélange de dévotions et de folklore, on expose des reliques de saints au cours d'une procession.

Les ostensions limousines classées en 2013 au patrimoine immatériel de l'UNESCO seraient apparues à la fin du Xe siècle pour conjurer une épouvantable épidémie, le "Mal des Ardents", reçu comme une punition du ciel, en réalité dû à la consommation de farine polluée par l'ergot de seigle.

A Abzac, ce sont les reliques de saint Lucius et de saint Emerite qui, conservées dans des chasses, sont offertes à l'adoration des fidèles au cours d'une longue procession qui de l'église va jusqu'à l'emplacement de l'ancienne chapelle de Sers pour revenir ensuite à l'église. Les reliques étaient conservées autrefois dans cette chapelle, mais au fil des années elle était si délabrée que l'évêque l'interdit de culte en 1742. Toutefois les reliques y restèrent jusqu'en 1758, date à laquelle elles furent envoyées à Paris afin d'y être restaurées. Une partie de celles-ci revint à Abzac en 1762.

D'après l'abbé Bureau, ancien curé d'Abzac qui a relancé, en 1960 je crois, ces ostensions dans sa paroisse, *"telles qu'elles se pratiquent aujourd'hui tous les 7 ans, elles ne remonteraient qu'à l'année 1519. Cette tradition de "sortir les Saints" n'appartient qu'au diocèse de Limoges dont Abzac faisait partie avant 1790"*.

En 1876, le 17 avril, lundi de Pâques et premier jour des Ostensions, c'est la fête à Abzac, une grande fête. Plusieurs milliers de personnes y assistent parmi lesquelles mon arrière-grand-père, Pierre Deliquet et deux de ses filles. Ils sont venus de Puyfroid, un village d'Availles-Limouzine, proche d'Abzac dont il est séparé par la Vienne.

Un drame va ternir la fête, une noyade dans laquelle 14 personnes trouvèrent la mort.

Depuis ma plus tendre enfance à Chinon en Touraine, où cette même rivière, la Vienne, est prête à se donner à la Loire, j'avais entendu parler de cette noyade collective dans laquelle trois membres de ma famille trouvèrent la mort, enfin trois, je crois... car il subsiste un mystère...

C'est tout à fait par hasard, pour des raisons professionnelles, que je revins en Charente, dans cette

région que mes grands parents avaient quittée quelques 60 ans plus tôt.

Pensant que ce drame avait dû laisser des traces, connaissant sa date à quelques semaines près, j'en trouvais le récit dans la presse de l'époque aux Archives Départementales de la Charente.

Un article paru dans *Le Charentais*, n° 8238 du 21 avril 1876, relate cette noyade, quatre jours après le drame. Les journaux étaient informés parfois par télégraphe, mais surtout par courrier d'où un certain délai entre l'évènement et sa publication dans la presse.

« Une horrible catastrophe, qui a coûté la vie à quinze personnes, a eu lieu le 17 avril courant près d'Abzac, canton de Confolens, dans les circonstances suivantes :

« Ce jour-là était le jour de la fête annuelle d'Abzac. Vers six heures du soir, au moment où la fête touchait à sa fin, seize personnes voulant se rendre à Lessac, s'embarquèrent pour traverser la Vienne dans un bateau conduit malheureusement par une personne en état d'ivresse. On était assez rapproché d'une écluse et le courant, qui était très fort, emportait avec une grande violence la barque que le batelier, impuissant à la retenir, laissa arriver au haut de l'écluse, où elle chavira. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, des seize passagers, une jeune fille seule a pu être sauvée.

« Voici les noms de quelques-unes des victimes: Jean Berty, vingt ans ; Tromas, quarante-deux ans ; Martial Tromas, quarante-quatre ans ; Gautier, Désafie, tous cinq de la commune de Lessac ; Marsoudon, de la commune d'Abzac. Les autres victimes n'appartiennent pas à l'arrondissement de Confolens».

Deux jours plus tard, le 23 avril 1876, *Le Charentais* publie :

« Après avoir reproduit le récit du Charentais sur l'épouvantable catastrophe qui a eu lieu le 17, au moulin de Sers, près d'Abzac, et qui a fait de si nombreuses victimes, le Courrier de la Vienne ajoute :

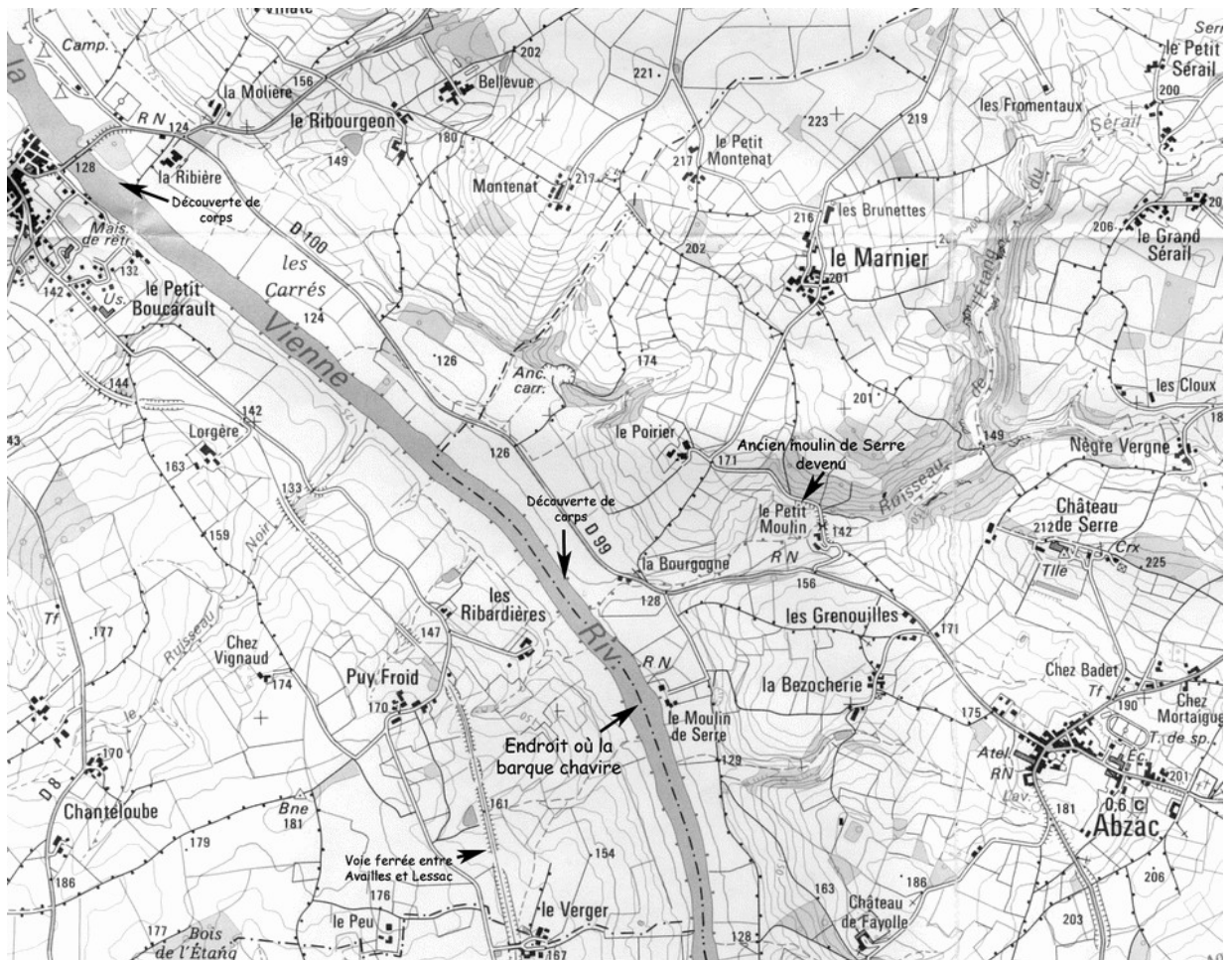
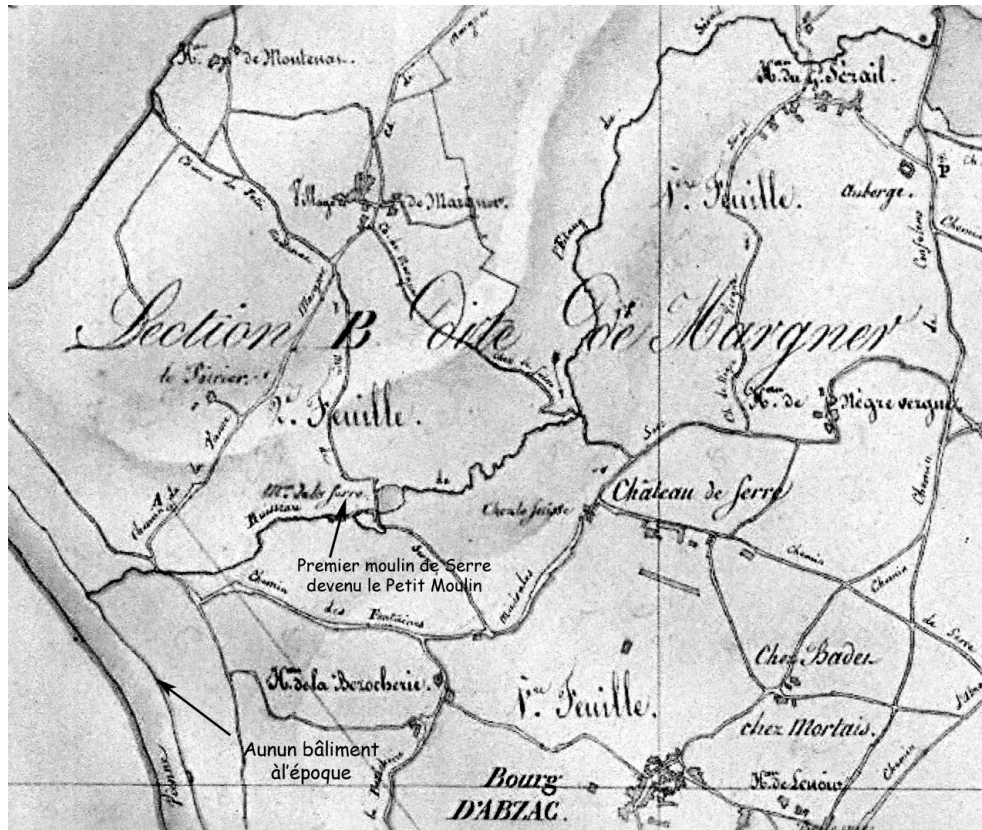
« Voici de notre côté, les renseignements que nous avons pu recueillir sur la catastrophe, d'après le récit même de la seule victime qui y ait survécu, la fille Thomas, de Lessac, 17 ans.

« Lundi 17, a-t-elle dit, vers cinq heures du soir, nous rendant de la foire d'Abzac, au nombre de quinze personnes, parmi lesquelles se trouvaient plusieurs jeunes gens ayant, pour la plupart, la tête un peu échauffée, nous sommes arrivés au moulin de Sers.

« Nous sommes montés dans un bateau dirigé par un sieur Marsaudon, âgé de trente-cinq ans, farinier du moulin, lequel avait également bu un peu. Comme nous étions arrivés vers le milieu de la rivière, et à quelques

Cadastre Napoléon (1825)

A l'époque, il n'y a aucun bâtiment sur les bords de la Charente. Par contre, plus à l'Est, existe un "Moulin de Serre" qui deviendra, je le suppose, après la construction du nouveau moulin en bordure de la rivière le "Petit Moulin de Serre" et, finalement, le "Petit Moulin". Les deux moulins ont maintenant disparu, et n'existent plus que par leur nom qu'ils ont donné aux deux lieux-dits.



Extrait de la carte I.G.N (Ed. 1978)

mètres en amont de l'écluse, le bateau, mal dirigé et trop chargé, fut entraîné par le courant et chavira sur le barrage.

« Nous fûmes tous précipités dans la Vienne. Si je suis encore de ce monde, c'est grâce à mes jupons, qui m'ont soutenue à la surface de l'eau; j'étais couchée sur le dos et je parcourus dans cette position douze à quinze cents mètres.

« Je fus enfin aperçue par le sieur Dinet, cantonnier à Availles, qui prit son bateau et me sauva.

« Quelques instant après l'accident, on a trouvé sur l'eau dix chapeaux, quatre coiffes de femme et un bonnet d'enfant».

Cet article m'inspire quelques réflexions : Bien entendu, je ne vais pas manquer de souligner la supériorité des jupons sur le string... tout au moins dans ce cas... car dans d'autres... ! Mais, plus sérieusement, je me suis souvent demandé ce que pouvait ressentir cette jeune fille, quelles étaient ses pensées alors qu'elle était entraînée par le courant et que sa vue se limitait à un coin de ciel. D'ailleurs faisait-il beau ce jour là ?? Ce n'est pas sûr du tout. Il a même neigé dans la région Parisienne le 13 avril, quatre jours avant le drame.

Autre remarque, à l'époque, contrairement à maintenant, tout le monde, hommes, femmes, enfants, avait la tête couverte. Dix chapeaux, quatre coiffes de femme, le compte y est. Mais le bonnet d'enfant ? Aucune noyade d'enfant n'est signalée. Peut-être s'agit-il d'un achat pour un enfant resté à la maison ou - pourquoi pas ? - pour mon grand père qui allait naître quelques semaines plus tard.

Même si les journaux consultés n'en parlent pas, on peut imaginer la panique des passagers, leurs cris de détresse lorsqu'ils s'aperçoivent que le bateau dérive malgré les efforts du batelier pour finalement chavirer sur le barrage. Et c'est l'amas confus des corps qui sont entraînés par le courant et disparaissent. Puis il n'y aura plus que le bruit de l'eau tandis que sur les rives des personnes accourent et crient à leur tour.

Mais il n'y a sans doute pas foule, l'endroit étant "écarté". A part les habitants du moulin, on ne doit y trouver que ceux qui veulent traverser au plus court, sans faire le long détour par le pont d'Availles, situé à plusieurs km de là.

De nombreux journaux ont relaté l'accident. J'en avais retrouvé un certain nombre, Daniel Brionnaud m'en a procuré d'autres (merci Daniel !). La plupart d'ailleurs se contentent d'un entrefilet rédigé à partir des articles reproduits ci-dessus et sont publiés longtemps après le drame.

Certains prennent quelques libertés avec la réalité situant le drame à Esse (autre commune de Charente où se pratiquent également les ostensions) ou à Essac et en faisant intervenir le sauveteur non pas en bateau, mais à la nage !

Le correspondant Abzacois de "La Charente" , plus "humain", écrit pour sa part :

"Une nombreuse foule attendait au moulin de ,Sers le batelier qui était absent. Il arriva enfin et les voyageurs le prièrent de leur faire passer l'eau ; ce malheureux leur fait remarquer qu'il avait bu un coup de trop et qu'il était hors d'état de conduire le bateau ; les passagers lui répondent qu'il n'y a aucun danger,; et qu'il le connaisse pour un bon batelier ; ils montent donc 16 avec lui dans le bateau. Le courant les entraîne auprès de l'écluse : les malheureux tombèrent dans un gouffre de trente pieds d'une eau bouillonnante."

"Au moment où je vous écris - le 23.04 sans doute- on a retrouvé que 3 cadavres . Triste spectacle que celui de ces pères et de ces mères cherchant leurs enfants sans les pouvoir retrouver."

Les corps furent retrouvés le jour même et les jours suivants à Availles-Limousine et les décès notés sur le registre de cette commune, tant et si bien qu'il a fallu y ajouter des pages.

- Le 17 avril à 6 h du soir (peu de temps après le naufrage) à l'ancien port d'Availles, **Marie Guichard**, 16 ans, sans profession, célibataire, née et demeurant au Verger, fille d'Antoine & de Marguerite Ribardièrre. Et à la même heure, au même endroit, **Isabelle Delage**, 53 ans , sans profession, demeurant au Peu d'Availles ; fille de défunt Antoine & de Marguerite Villesseau, épouse de Joseph Bouty.
 - Le 18 avril à 4 h du soir, endroit non précisé, **Marie Deliquet**, 23 ans, couturière, célibataire, née à Pressac, fille de Pierre Deliquet, maçon, & de Marie Séguret.
 - Le 19 avril, à 1 h du soir, au lieu-dit Ancien Port d'Availles, **Etienne Désafis**, célibataire, 28 ans, domestique au Pont, commune de Lessac, né à Esse, fils de feu Jean & d'Anne Christine.
 - Le 20 avril, à 3 h du soir, en face les Ribardières, **Jean Caille**, 17 ans, domestique, demeurant à Chanteloube, né à Availles, fils de Jean & de Françoise Brissaumaud. Et à 4 h du soir, non loin du Pont suspendu d'Availles, **Martial Tromas**, 52 ans, cultivateur à Clairière, Lessac, fils de feu Gabriel & de Florence Gauthier, veuf de Marie Berger.
 - Le 21 avril, à 4 h du soir, non loin du pont suspendu, en face du village de Chez Boucher, **Louis-Léonard Marsaudon**, 36 ans, farinier, demeurant au moulin de Serre, Abzac, fils de défunt Jean Léonard & de Jeanne Antoinette Clavaud, époux de Marie Chaperon.
 - Le 23 avril, à 10 h du matin, non loin du pont suspendu d'Availles et en aval, **François Tromas**, 48 ans, colon à Clairière, fils de feu Gabriel & de Florence Gauthier, époux de Marguerite Chauvet, disparu depuis 5 jours.
 - Le 23 avril également, à 3 h du soir, près le pont suspendu d'Availles, **Jean Gauthier**, 15 ans, cultivateur au Cégelard (Lessac), né à Hiesse, fils de défunt Jean et de Marie Mautré.
 - Le 25 avril, à 4 h du soir en face du village des Ribardières, **Pierre Deliquet**, 48 ans, maçon, né à Lessac, fils de défunt Pierre et de défunte Marie Brunet, époux de Marie Seguret, disparu depuis 8 jours.
 - Le 26, à 11 h du matin, en face des Ribardières, **Jean Duverger**, 17 ans, cultivateur à Chante-Loube, né en cette commune, fils de Pierre & de Madeleine Rolland.
 - Le 27 avril, à 1 h du soir, à l'ancien port d'Availles, **Jean Bardu**, 20 ans, demeurant à Clairière (Lessac), né à Asnières, fils de défunt Joseph & de défunte Jeanne Bardu.
- Et enfin, toujours le 27 avril, soit 9 jours après sa disparition, à 4 h du soir, à l'ancien port, **Jean Guichard**, 14 ans,

demeurant au Verger, né à Availles, fils d'Antoine & de Marguerite Ribardière.

Mais il manque un corps, celui de **Louise Deliquet**, ma grande tante. *Le Charentais*, n° 8247 du lundi 1^{er} et mardi 2 mai 1876 écrit :

"Tous les cadavres de la catastrophe d'Abzac appartenant à l'arrondissement de Confolens ont été retrouvés après de longues et pénibles recherches. Les derniers devoirs ont pu leur être rendus à Confolens, à Lessac, à Availles et à Esse. Sur les 15 cadavres, il ne manque plus que celui de la jeune Deliquet d'Availles, âgée de 11 ans".

14 ou 15 victimes ? On s'y perd ! J'ai regardé sur le registre de la commune située immédiatement en aval, Millac, et même encore plus loin, sur ceux de L'Isle-Jourdain et du Vigeant. Elle n'y figure pas. A Abzac non plus. Le corps fut-il retrouvé ? S'agit-il d'un oubli de l'état civil ? Si j'ai parfois entendu évoquer ce drame dans ma jeunesse, je ne me souviens pas si cette question du corps était précisée. Par contre, j'ai retenu les difficultés auxquelles fut confronté mon arrière-grand-mère, plusieurs « *clients* » de son maçon de mari ayant prétendu qu'ils avaient réglé leur dû dans les jours précédant la noyade. A l'époque, les artisans (forgerons, maréchaux-ferrants...) devaient faire crédit toute l'année et n'étaient payés qu'en septembre.

Il y a donc une énigme Louise Deliquet, la jeune noyée de Puyfroid

Ce prénom Louise est celui cité dans les journaux. J'avais suivi ! On trouve effectivement dans la fratrie de mon grand-père une Louise née le 29.08.1866. Elle n'aurait donc que 10 ans au lieu des 11 annoncés. Bof ! Pourquoi pas ? Plus gênant, beaucoup plus gênant même, elle est décédée à l'âge de 2 ans, le 28.09.1868 à Availles !

Alors la noyée serait-elle sa sœur Gabrielle de 2 ans plus âgée, née le 07.02.1864 qui aurait pu être appelée Louise en famille ? Problème là aussi ! Si on la trouve bien sur le recensement de 1866 d'Availles, elle

ne figure plus sur celui de 1872, ni sur les suivants. En 1866 était-elle chez ses grands parents qui habitent Pressac ?? Mais là encore je n'ai rien trouvé, ni, quelque soit la commune, un acte de décès à ce nom.

Complicés ces Deliquet ! Pierre Deliquet, mon arrière-grand-père, a un frère habitant également Puyfroid, également maçon et également prénommé Pierre. Heureusement qu'il est dit François en famille ! Ce Deliquet est pourvu d'une femme et d'enfants, mais pas de Louise parmi ceux-ci !

Ces 14 morts déplaceraient aujourd'hui plusieurs ministres. A l'époque il n'y eut que le Sous-Préfet et le Parquet. Plus intéressant, une subvention-secours fut accordée aux familles des victimes.

Cent cinquante ans sont passés depuis cette tragédie. L'oubli est venu depuis longtemps ! Il reste peu de traces du moulin à part les vestiges d'un barrage visibles depuis les photos aériennes et deux bâtiments peut-être plus récents. J'ignore quand il a été construit et quand il a été détruit. Le plan cadastral napoléonien (1825) ne montre aucune construction à cet endroit et, par contre, indique un moulin de la Serre situé plus à l'Est entre la Vienne et le château de Serre, sur un petit ruisseau appelé "*ruisseau de l'étang du Sérail*", ce qui semble correspondre au lieu-dit actuel "le Petit Moulin". Il est probable que lorsque le moulin témoin du drame a été construit, le moulin existant est devenu le petit moulin de Serre puis, tout simplement, le Petit Moulin.

Que dire en guise de conclusion ? La limite séparative des communes s'établit au milieu de la rivière où, d'après la survivante, la barque a chaviré. Alors peut-on préciser l'endroit où les victimes sont décédées ? Abzac ou Availles ? Peu importe, pour l'état civil le lieu du décès est l'endroit où le corps est trouvé. Pour les 13 victimes retrouvées, c'est donc Availles-Limouzine.

A comme Availles-Limouzine, c'est bien ce que j'avais proposé à Philippe !

Bernard BORDIER



Le Moulin de Serre (Photo Geoportail)